Rec 3. f 24181

24181
Cas
folio
Fre
27003

LE CITOYEN GÉNÉRAL MIACZYNSKI,

A SES CONCITOYENS.

FRERES ET AMIS,

LA calomnie n'est pas toujours heureuse dans le choix de ses victimes. Quelquefois, il est vrai, l'innocence accusée succombe, mais bien plus souvent encore, la pénétration des juges scrute le cœur, devine, purifie l'intention, et malgré les clameurs de la calomnie, malgré l'assurance du délit, honneur et justice, sont unanimement rendus à qui ils appartiennent.

Mon procès tout simple qu'il paroisse d'abord, offre par ses différentes ramifications, une latitude immense à une foule de développemens; je laisse ce soin-là, à mon défenseur; pour moi, je me borne à présenter le fait tel qu'il est; je n'ajoute rien, et j'écris ma justification sous la dictée, pour ainsi dire, de l'honneur et de la bonne-foi.

On m'accuse d'être entré dans la trahison de Dumourier; on me montre une lettre qui semble établir de la manière la plus précise et la plus victorieuse, la preuve complette et matérielle de ma complicité. Il y a plus, je le dis, et je le confesse avec toute la loyauté d'un franc et vrai républicain, la lettre qu'on m'oppose, paroît au premier apperçu si claire, si concluante, que moi Juge, moi Juré, je ne

THE NEWBERRY LIBRARY

balancerois pas un instant, et je déclarerois, sur mon ame et conscience, que l'auteur de cette lettre s'entendoit avec Dumourier, qu'il est un traître, et qu'il mérite la mort.

Mais citoyens Juges, citoyens Jurés, déjà j'ai dit à mes concitoyens et je vous répète ici, *je trompois, oui je trompois Dumourier.*

Depuis plus de vingt mois que je connois ce général, j'ai acquis dans les divers rapports que j'ai eu avec lui, des données si précises, si positives sur l'esprit méfiant et astucieux de cet homme, que pour réussir à le tromper je devois donner à ma lettre un caractère de zèle et de vraisemblance, très-fortement prononcé : sans cela, je manquois mon but, sans cela Dumourier m'enveloppoit : sans cela, la République française, perdoit quatre mille hommes : sans cela, Dumourier peut-être victorieux à Valenciennes, maître de Condé, maître de Lille, et à la tête d'une armée formidable, seroit aujourd'hui aux portes de Paris.

Oui, citoyens Juges, citoyens Jurés, oui, je trompois Dumourier, et je le prouve invinciblement, en établissant pour base unique de ma justification, qu'il n'y a pas la moindre coincidence, qu'il n'existe pas la moindre harmonie entre ce que j'ai fait à Lille et ce que j'ai écrit à Dumourier.

En effet, quelle a été ma conduite au moment où j'ai reçu la lettre du général ? me suis-je enveloppé des ombres du ministère, si nécessaires au succès d'une entreprise aussi criminelle ? Je pouvois garder le secret, je pouvois agir sourdement ; je le pouvois, puisque j'étois seul à l'arrivée du courier.

Je ne parle point, je ne m'énorgueillis pas de ma surprise et de mon indignation en lisant cette lettre. Le Tout Puissant seul est le Juge, le témoin de ces mouvemens intérieurs et cachés ; mais qu'ai-je fait ?

Le 2 avril à 9 heures du matin, un courier extraordinaire

m'apporte une dépêche de Dumourier. Il paroît que le général vouloit associer à son crime, Duval, le Département, et moi, puisqu'il nous prescrit à tous trois la même marche, les mêmes mesures. Dumourier me mande par la lettre que déjà il avoit fait faire un mouvement à son armée. Sans me livrer à une vaine et puérile terreur, il m'est je crois permis de conclure très-naturellement qu'il ne me reste pas une minute à perdre dans la crainte, sur-tout, que ce mouvement ne soit dirigé sur Orchies que j'occupois avec une partie de ma division ; le reste de ma division composée de deux régimens de dragons, du douziéme régiment de chasseurs et de trois bataillons, se trouvoit cantonné entre Orchies et Saint Amant. Je ne redoutois pas les braves soldats que je commandois, mais les promesses, mais les séductions du traître ; j'étois si près de son quartier général ! Déterminé donc par cette considération, je me décidai à lui accuser la réception de la lettre, à le tranquilliser sur tous les résultats et à lui protester qu'à la vie et à la mort il pouvoit compter sur moi. Ce sont-là, je m'en rappelle, mes propres expressions.

Je mettois si peu d'importance à cette lettre ; je me croyois si peu lié, et tellement étranger aux projets subséquens du général, que dans mon interrogatoire à Paris, je m'empressai d'avouer l'existance de cette lettre, quoique naturellement, je ne dûsse pas prévoir que Dumourier pût la perdre. Je craignois, et j'avois bien raison de craindre, qu'en ne répondant point à Dumourier, il ne conçût des soupçons sur mes dispositions ultérieures ; je craignois que ma résistance à son insinuation ne le déterminât à changer son plan, et à faire quelque tentative sur Douay. Cette place, qui n'étoit pas prévenue, avoit contr'elle, toutes les chances d'une attaque, d'une surprise et de la trahison de Dumourier.

Je chargeai donc une ordonnance de porter au département la lettre du général. En prenant cette mesure, je m'éloignois d'autant plus des vues criminelles de Dumourier,

qu'il m'avoit très-expressément enjoint, par sa dépêche, de n'envoyer sa lettre à Douay, que par un officier très-sûr, et d'en différer l'expédition jusqu'à mon arrivée à Lille. C'est ici, citoyens Juges, citoyens Jurés, que je vous invite à peser dans votre sagesse, si la confidence prématurée que je fais au département du plan de Dumourier, offre à vos consciences le signalement moral, si je puis le dire, d'un mauvais citoyen et d'un traître. Dites-moi citoyens, dites moi au contraire si ma conduite ne mérite pas d'être avouée par le civisme le plus pur et le patriotisme le plus brûlant.

Le tems pressoit; je l'avois si bien prévu, et j'avois si bien calculé la prompte détermination de Dumourier; je m'étois si peu trompé sur la célérité qu'il mettroit dans ses moyens et dans sa marche, qu'à peine a-t il appris l'avortement de son projet par la publicité que je lui avois donnée, qu'aussi-tôt une foule d'émissaires est en campagne, pour séduire et travailler mes soldats. Heureusement ma vigilance déjoua son plan. Heureusement mon armée à l'abri de la seduction du traître étoit déjà sous les murs de Lille, quand les agens du général arrivoient pour la corrompre.

Passons maintenant, citoyens Jurés, à ce qui m'est encore plus particulièrement personnel.

Presqu'au moment de la réception de la lettre de Dumourier, je m'empresse de la lire à tous les officiers qui se rendent chez-moi. Je la communique, entr'autres, à St Georges, à Dumas, qui, tous deux, montent sur le champ à cheval et courrent à Lille, annoncer à la municipalité, à tous les citoyens ce qu'ils viennent d'apprendre, et moi, je fais mes dispositions pour les suivre de près.

Je donne le commandement de la colonne au citoyen Magdalan. Mon choix tomba sur lui de préférence, parce que je connoissois son civisme, ses lumières, son dévouement sans borne à la gloire de la Répuplique.

J'ordonnai à Magdalan de s'arrêter à une certaine distance de Lille. Pour moi, accompagné par mon escorte de hussards qui s'étoit grossie en route, de nombre de chasseurs et de dragons, je me présente aux portes de la ville, et j'entre à la tête de cent hommes environ. Sur le champ, je me rends à la maison Commune, seul, en ordonnant très-expressément à ma division, de se tenir à une demie lieue de Lille. J'y trouve tous les pouvoirs constitués que Saint-Georges et Dumas avoient fait prévenir de mon arrivée. Je dépose la lettre de Dumourier sur la table. Je renouvelle mon serment de maintenir la République Française, une et indivisible, et de mourir, s'il le falloit, en soutenant cette honorable et glorieuse mission. A l'instant même, j'instruisis mon armée par une proclamation énergique des projets liberticides de Dumourier.

Elle me répond par une adresse à la Municipalité, où elle assure tous les pouvoirs constitués de son zèle, de son obéissance aux loix, et de la détermination précise qu'elle a prise de périr toute entière, s'il le falloit, pour venger et défendre la cause sacrée de la liberté et de l'égalité. Toutes ces pièces seront mises sous les yeux des Jurés : je les attends de Lille.

Tous ces faits, qui sont de notoriété publique, établissent, je crois, ma justification. Mais pour la rendre plus complette, pour transmettre dans l'ame de mes Juges la conviction intime de mon innocence, je vais soumettre ma conduite à leur censure, ou plutôt, (qu'on me passe le terme) je vais avoir l'orgueil de provoquer leurs éloges pour tout ce que j'ai fait pour la République Française depuis le moment que je la sers.

Si j'avois pu nourrir au fond de mon ame quelques projets liberticides ; si j'avois été un traître, citoyens Juges, citoyens Jurés, aurois je, de concert avec le général Dillon, et à mon retour des Islettes, contribué de toute mon expé-

rience, de tout mon courage à la prise des gorges du Clermontois? Il n'est pas un de ceux qui m'écoutent, qui ne sache ou qui ne puisse s'instruire par les cartes géographiques, que cette position est d'une telle importance, que d'elle seule a dépendu le salut de l'armée campée à Grand-Pré.

Certes, il faut avoir pu associer l'activité, le patriotisme et la connoissance approfondie des hommes, pour être parvenu à maintenir et à faire renaître l'ordre, l'union dans la ville de Sédan, menacée au-dehors par les phalanges prussiennes, et travaillée, minée au-dedans par des passions domestiques et des fureurs intestines.

C'est moi qui ai rendu la justice la plus éclatante au bataillon de Monconseil, bataillon tant calomnié; c'est moi qui ai adouci la détention de vingt hommes détenus en prison pendant trois mois, par des conseils et des secours pécuniaires; c'est moi qui ai payé les frais de voyages des Députés qu'ils envoyèrent à Paris; c'est moi qui ai écrit au Président, pour implorer en leur faveur la justice de la Convention.

Qu'on joigne à tous ces faits la formation de la légion des Ardennes. J'ai donné à la République, en quatre mois de tems, quinze cens hommes, qui, durant la dernière campagne, se sont constamment battus avec honneur et succès. J'ai, en outre, formé deux compagnies d'artillerie légère; ces deux compagnies ont déjà versé leur sang pour le salut de la République, car elles ont déjà eu vingt, tant tués que blessés, et elles ne sont pas encore décrétées.

Ici je cesserois de parler de moi; mais je dois à mes braves compagnons d'armes de publier leur conduite et la mienne lors de l'évacuation de la principauté de Liège et des Pays Bas.

Lorsque nous étions forcés dans nos cantonnemens, je suis resté vingt-quatre heures de plus à Bolduc, parce que cette ville servoit de point de ralliement aux bataillons repoussés.

Si une fausse allarme se fût emparé de moi ; si une terreur panique m'eût maîtrisé ; si j'avois abandonné ce poste, l'ennemi s'en seroit emparé ; et six mille hommes de troupes que j'avois ramenées, eussent été coupés, pris, et peut-être hachés.

Ces six mille hommes, j'osé le dire, me doivent leur salut ; et je le dis avec d'autant plus de fierté, que je les ai sauvé une seconde fois dans ma marche sur Aix-la-Chapelle, seule ressource qui me restoit.

Encore un mot, et je finis. Sans entrer dans l'énumération fastidieuse des combats où je me suis trouvé, il est constant que c'est toujours moi qui ai couvert l'armée dans ses différentes retraites. J'ai perdu mes chevaux, mes équipages, à Tirlemont ; j'ai failli être prisonnier, pour avoir sauvé à la République deux obuses et une pièce de douze.

C'est moi qui ai attaqué et pris le pont de Norwinge ; c'est moi qui m'y suis maintenu avec des forces inférieures, un cheval a été blessé sous moi, un éclat d'obuse m'a mis le visage tout en sang ; mais je n'ai déjà que trop parlé de moi. Qu'on me pardonne d'avoir rappelé des services dont je n'ai été que trop payé par le plaisir de les avoir rendus. Je suis devant mes Juges ; je connois mon cœur ; j'ai scruté ma conscience, elle me dit que je puis attendre avec tranquillité le jugement qu'ils vont prononcer.

Quelle jouissance pour eux ! ils sont hommes ! ils sont sensibles ! ils vont m'annoncer ma liberté. Avec quel courage je vais retourner à mon poste ; avec quelle ardeur mon ame, toute républicaine, va consacrer tout ce qu'elle a de forces et d'énergie au service de la République Française ! Que je vais être heureux, si je parviens à verser pour elle la dernière goutte de mon sang.

Citoyens Juges, j'entends déjà sortir de la bouche du Président, ces paroles consolantes pour lui, pour vous, pour

le bon peuple qui nous environne, et si glorieuses pour moi.

Miaczynski, la Loi est satisfaite; le Tribunal t'acquitte. Non, tu ne fus pas un traître; revole à ton poste, combats, et sois victorieux; et pour me servir des expressions des héros Spartiates, reviens Miaczynski, avec ou sur ton bouclier.

Le Citoyen Général MIACZYNSKI.

Ce 2 Avril 1793, l'an 2e. de la République.

Le Citoyen Colonel-Commandant le 2e. régiment, commandant le camp en mon absence, fera lire et distribuer la proclamation que je lui envoie. à toute ma division; et assurera en même-tems mes frères-d'armes que je les conduirai avec la même intrépidité, comme ils se sont montrés contre l'ennemi, contre tous ceux qui voudroient s'ériger en dictateur, comme le traître Dumourier.

Signé le Général MIACZYNSKI.

Cette pièce étoit envoyée avec l'adresse à mon arrivée à Lille. J'en atteste le Président et toute la Municipalité de cette ville; car elle a été lue dans l'Assemblée avant que de la faire passer au camp de Magdalène, où ma division étoit campée.

De l'Imprimerie de la Veuve DELAGUETTE, rue de la Vieille-Draperie, près le Palais de Justice.